

Commune de Dompierre-Becquincourt – Séance du 20 juin 2014

Feuille de Présence :

Conseillers	P	A	E	Procuration à
Jean-Luc MAILLARD	X			
Martine BAILLON	X			
Jean-Paul GAFFÉ	X			
Stéphanie PLICHON	X			
Gilles CARLIER	X			
Andrée CLOUET	X			
Stéphanie HANOT	X			
Caroline ORCZYK	X			
Denis VERDEZ	X			
François CZEKAJ			X	<i>Jérôme Moret</i>
Audrey PARIN			X	<i>Jean-Luc Maillard</i>
David GIORGIUTTI	X			
Annick MARTIN	X			
Michel MACACLIN	X			
Jérôme MORET	X			
Total	13	0	2	

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à dix-neuf heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLARD, Maire. La séance étant ouverte, le Conseil Municipal procède aux délibérations :

1) Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

1. Mise en place du bureau électoral

Monsieur Jean-Luc MAILLARD, maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.

Mme Baillon Clotilde a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire (ou son remplaçant) a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré13..... conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie³.

Le maire (ou son remplaçant) a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM *Macaclin Michel et Carlier Gilles*
et Giorgiutti David et Clotilde Jérôme

Commune de Dompierre-Becquincourt – Séance du 20 juin 2014

4.3. Proclamation de l'élection des délégués ⁶

M Cartier Gilles né(e) le 31/12/1947 à Dagay Saubertoy - 02
 Adresse 9 rue d'Audicourt 80980 Dompierre-Becquincourt.

a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré Accepter le mandat.

M^{me} Plichon Stéphanie n(e) le 26 Août 1972 à Amiens - 82
 Adresse 4 rue Neuve 80980 Dompierre-Becquincourt.

a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré Accepter le mandat.

M Czchaj François né(e) le 13 Août 1964 à Personne - 80
 Adresse Rue de Cappy 80980 Dompierre-Becquincourt

a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré Accepter le mandat.

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués présents ne peuvent plus refuser d'exercer leurs fonctions après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

5. Élection des suppléants

5.1. Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote zéro
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) Quinze
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau zéro
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] Quinze
- e. Majorité absolue ⁽⁴⁾ huit

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>et. elaffard Jean-Luc</u>	<u>14</u>	<u>Quatorze</u>
<u>et. Caffé Jean Paul</u>	<u>13</u>	<u>treize</u>
<u>elme Oreczyk Caroline</u>	<u>11</u>	<u>Onze</u>
<u>et. elacachin elichel</u>	<u>7</u>	<u>Sept</u>

5.3. Proclamation de l'élection des suppléants

En application de l'article L. 288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou au second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu ⁹.

M elaffard Jean-Luc né(e) le 19 Juin 1963 à Amiens - 80
 Adresse 3 Rue de Agnès 80980 Dompierre-Becquincourt
 a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M Caffé Jean Paul né(e) le 5 Janvier 1956 à Abbeville - 80
 Adresse Rue Neuve 80980 Dompierre-Becquincourt
 a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M^{me} Oreczyk Caroline né(e) le 11/06/1978 à Brest - 29
 Adresse rue du Quai Turpin 80980 Dompierre-Becquincourt.
 a été proclamé(e) élu(e) au 1^{er} tour et a déclaré Accepter le mandat.

2) Montant des subventions accordées aux forains (n°23-2014 cm) :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la dernière réunion il a été décidé d'attribuer une subvention globale d'un montant de 2 000 € aux forains qui participeront à la fête communale (délibération n°19-2014). Ce montant est à répartir entre eux. Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

Forains	Montants
Monsieur Roger MULLER (manège enfantin)	600 €
Madame LENOIR-MULLER (pêche aux canards)	450 €
Monsieur Mickaël MULLER (confiserie)	150 €
Monsieur Steve DEHODENCQ (tir)	550 €
Total	1 750 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette proposition

3) questions diverses :

1°) **question de Monsieur Michel Macaclin** qui souhaite que la commune intervienne pour faire cesser le dépôt de lisier sur le silo proche du terrain de football.

Réponse : Monsieur le Maire indique que le terrain appartient à l'Association Foncière de Remembrement et qu'il est justement réservé à cet effet.

2°) **question de Madame Andrée Clouet** qui se fait l'interprète d'une habitante de la rue Croix Saint Claude : cette personne souhaite que la commune élague les arbres situés derrière son terrain.

Réponse : Monsieur le Maire rappelle qu'il est prévu de faire des travaux d'élagage dans la commune cet automne ou cet hiver.

Certifié exact, le 7 juillet 2014

Le Maire,
Jean-Luc MAILLARD,

